



**RESERVATION REPAS
Assemblée Générale Elective
Du 23 novembre 2024**

Afin de pouvoir réserver les repas, offerts par la Ligue, nous vous remercions de bien vouloir compléter cette fiche

Nom du Club :
(Pour 1 seule personne)

A

Le

**Réservation à retourner pour le 14 novembre dernier délai.
Après cette date, il nous sera impossible de prendre en
compte les réservations**

**Afin d'éviter des réservations inutiles tout repas réservé et
non pris sera refacturé au club s'il est absent le jour de
l'Assemblée Générale Elective**